Date de transmission de l'acte: 15/04/2025
Date de reception de l'AR: 15/04/2025
009-210902490-DE_008_2025-DE
AGEDI

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du vendredi 11 avril 2025

Délibération N° DE_008_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	8	8
Date de la convocation : 08/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Jean-Barthélémy Maris, Paul Perilhou, Jacques Rivière, Eveline Authié, Dominique Dumons
Représentés :
Absents et Excusés : Nicolas Connord

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Paul Perilhou est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Affectation de résultat de l'exploitation de l'exercice 2024

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024 D / R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 50 584,04 €		32 829,10 €		- €	- 17 754,94 €
FONCT	164 115,47 €	50 584,04 €	54 950,16 €			168 481,59 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération
d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	**168 481,59 €**
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	17 754,94 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	**- €**
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	150 726,65 €

Date de transmission de l'acte: 15/04/2025
Date de reception de l'AR: 15/04/2025
009-210902490-DE_008_2025-DE
A G E D I

Total affecté au c/ 1068 :	17 754,94 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance

Paul Perilhou
Secrétaire de séance